



## ***Concours de plaidoirie en droit international***

# **Le 30<sup>e</sup> anniversaire du concours Charles-Rousseau sera célébré à Sherbrooke**

**Sherbrooke, le 30 avril 2014** – La Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke sera l'hôte du 30<sup>e</sup> concours de procès simulé en droit international Charles-Rousseau, qui se tiendra au Campus de Longueuil et au Campus principal du 2 au 10 mai.

Mandatée par le Réseau francophone de droit international, l'Université de Sherbrooke est aussi responsable de rédiger le cas fictif qui sera débattu tout au long du concours. Ainsi, les participants seront appelés à travailler et à débattre autour d'un litige concernant le domaine de l'aviation internationale, plus précisément sur le régime visant à imposer des taxes carbone aux compagnies aériennes.

« En 1985, l'Université de Sherbrooke avait été l'hôte de la toute première édition du concours Charles-Rousseau. Trente ans plus tard, nous avons de nouveau la chance d'organiser le plus prestigieux concours en droit international général dans la francophonie, affirme Geneviève Dufour, professeure à la Faculté de droit et présidente du comité local d'organisation. Chaque année, c'est environ 200 étudiants et professeurs provenant du monde entier qui s'y retrouvent. De nombreux anciens participants travaillent maintenant aux Nations Unies, dans des ambassades, de grandes entreprises ou encore des cabinets d'avocat », précise-t-elle.

### **Un colloque en marge du concours**

En marge du concours, l'Université tient également un colloque d'une journée sur les thématiques soulevées par le concours. Ayant pour thème *Aviation civile internationale et mécanisme mondial de gestion des émissions de carbone*, ce colloque réunira des spécialistes du monde de l'aviation internationale, qui aborderont les enjeux environnementaux, économiques, juridiques, politiques, industriels et technologiques liés à cette problématique de l'industrie.

### **À propos du concours Charles-Rousseau**

Le concours Charles-Rousseau est la plus importante compétition de droit international se déroulant en français au monde. Il s'agit d'un concours de plaidoirie réunissant chaque année quelque 200 étudiants, entraîneurs, juges, professeurs et greffiers issus de la francophonie (Canada, France, Belgique, Suisse, Allemagne, Congo, Argentine, Côte d'Ivoire, Ukraine, Colombie, Roumanie, Tunisie, etc.). Pas moins de 90 institutions provenant de 35 pays ont fait participer leurs plus brillants étudiants depuis sa création, à l'Université de Sherbrooke, en 1985.

**Renseignements complémentaires :**

Concours de procès simulé en droit international Charles-Rousseau  
Programme 2014

Lire l'article *Gérer les émissions de carbone de l'aviation civile : un défi mondial*  
11<sup>e</sup> colloque du Réseau francophone de droit international

- 30 -

---

**Renseignements :** Geneviève Dufour, professeure  
Coordonnatrice du concours Charles-Rousseau  
Faculté de droit | Université de Sherbrooke  
[Genevieve.Dufour2@USherbrooke.ca](mailto:Genevieve.Dufour2@USherbrooke.ca)  
819 821-8000, poste 65482 | 514 686-8663

Visitez notre site Internet : [USherbrooke.ca/medias](http://USherbrooke.ca/medias)